Formation courte

MODULE QSE LA RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE

Mise à jour le 06/10/2026	**Type de formation** Formation courte
Durée de la formation 1 jour / 7 heures, ajustable selon positionnement	**Coût pour l'apprenant** Nous consulter
Modalités et délai d'accès Nous consulter	**Validation à l'issue** Certificat de réalisation

Lieux de formation

Pôle Formation UIMM, Charleville-Mézières (Ardennes) · Pôle Formation UIMM, Rosières-près-Troyes (Aube) · Pôle Formation UIMM, Reims (Marne) · Pôle Formation UIMM, Saint-Dizier (Haute-Marne)

Modalités de délivrance des examens

CONTACT
fc@formation-industries-ca.fr

La formation en détail

Objectifs de la formation

Connaître les obligations et responsabilités de l'employeur et des salariés
Savoir accueillir de nouveaux salariés, des entreprises extérieures
Connaître le rôle des acteurs de la prévention
Connaître la réglementation associée aux principaux risques professionnels

Public & prérequis

Tout public
BAC+2 technique ou posséder une expérience dans l'un des domaines Qualité, Sécurité, Environnement

Gestion du handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap
Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap

Programme

Responsabilité civile et pénale Délégation de pouvoir Accueil des nouveaux salariés Intervention d'entreprises extérieures Rôle des acteurs de la prévention Réglementation associée aux principaux risques
Tout au long de la formation : réalisation d'exercices à partir de cas réels, de jurisprudence, de vidéos de situations de travail

Méthodes mobilisées

Apports théoriques
Méthode participative avec débats et échanges
Exercices d'application dont certains à partir de cas réels
Vidéos de situations de travail
Formation en présentiel

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée via les mises en situation et les exercices proposés